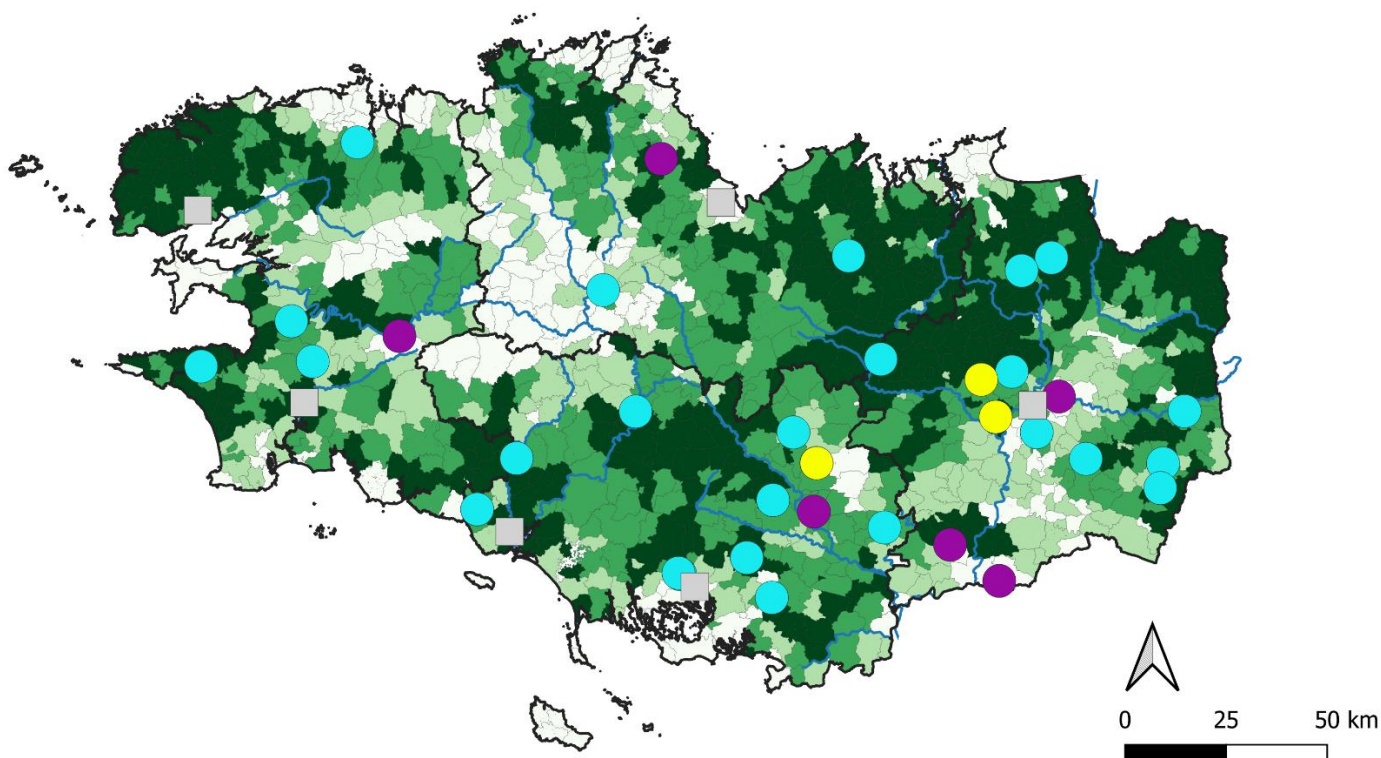


Sommaire

Réseau BSV	1
Bilan sanitaire et climatique	2
Pyrale (<i>Ostrinia nubilalis</i>) et sésamie (<i>Sesamia nonagriodes</i>)	3
Bilan régional des captures de pyrales et de sésamies	3
Bilan des infestations larvaires.....	4
Chrysomèle du maïs (<i>Diabrotica vigifera vigifera</i>)	5
Bilan désherbage	5

Réseau BSV

Le BSV maïs en région Bretagne vise à décrire l'état sanitaire hebdomadaire de la région en s'appuyant sur l'observation d'un réseau de parcelles. Depuis quelques années, il a été décidé de se concentrer majoritairement sur la pyrale et la sésamie du maïs. Ce bulletin dresse principalement le bilan de la pression de ces ravageurs de la campagne 2024. Au total 36 parcelles ont été suivies, réparties sur 33 communes. 6 structures ont participé au réseau d'observation (Agrial, Arvalis, les Chambres d'Agriculture de Bretagne, FREDON Bretagne, FMC et Terres de l'Ouest).



LEGENDE

Part du maïs dans la SAU (%).
Découpage communal.
Source RPG parcelles 2023

Part du maïs dans la SAU 2021 (en %)

- 30 et plus
- entre 25 et 30
- entre 20 et 25
- moins de 20

Type de suivi des parcelles de maïs

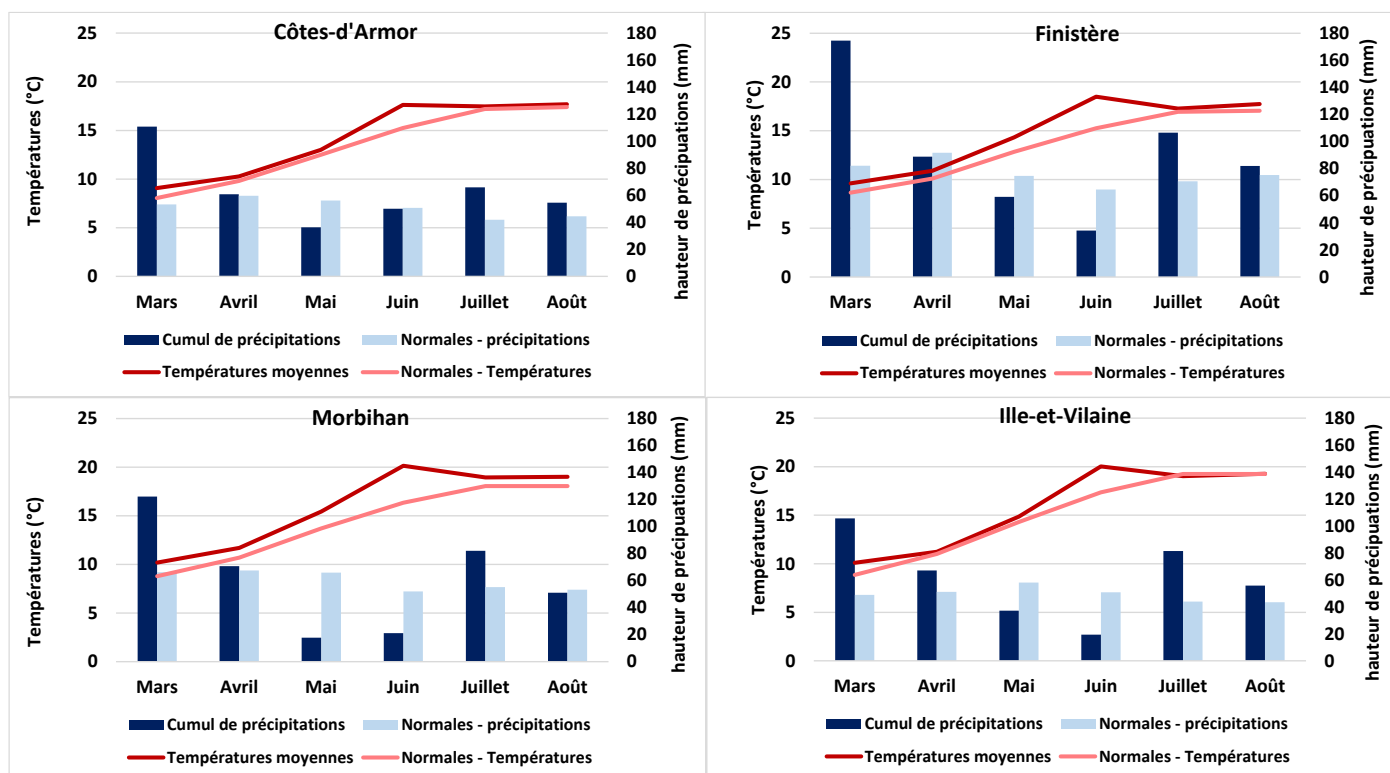
- piégeage uniquement
- comptage larvaire uniquement
- piégeage+comptage larvaire

Carte 1 : présentation du réseau de parcelles de maïs

Bilan sanitaire et climatique

[Retour
sommaire](#)


Le printemps 2024 a été pluvieux, ce qui a engendré des retards dans les semis, notamment de mai. Ils ont principalement débuté sur la semaine du 8 mai avant de s'interrompre puis de reprendre sur fin mai jusque mi-juin. Au niveau des ravageurs, les dégâts liés aux corvidés ont été plus modérés qu'habituellement. Les attaques de géomyzes étaient relativement contenues, en lien potentiellement avec l'étalement des semis. Parfois des attaques d'oscinies ont pu être observées. Les attaques de taupins sont restées eux très discrètes. Enfin, la pyrale et la sésamie, ont très peu été observés dans le réseau BSV. Pour plus de détails sur le bilan de campagne et notamment sur le rendement, [consultez le bilan d'Arvalis en cliquant ici - choisir et décider Bretagne maïs 2025.](#)



Graphique 1 : Données météo mensuelle par département. Source : météodata et météoFrance (Normales).

MALADIES/RAVAGEURS	QUALIFICATION DE LA PRESSION 2024	COMPARAISON avec 2023
Printemps 2024		
Pyrale du maïs	Faible à Moyenne	=
Sésamie (noctuelle) du maïs	Faible	=
Chrysomèle du maïs (diabrotica)	Nulle	=
Corvidés	Moyenne	=
Pucerons	Faible	-
Limaces	Faible à Moyenne	+
Taupins	Faible	=
Géomyzes	Moyenne	=
Mouches du semis	Faible à Moyenne	=
Oscinies	Faible à Moyenne	=

Tableau 1 : Bilan sanitaire des principaux bio-agresseurs du maïs lors de la campagne 2024.

Pyrale (*Ostrinia nubilalis*) et sésamie (*Sesamia nonagriodes*)

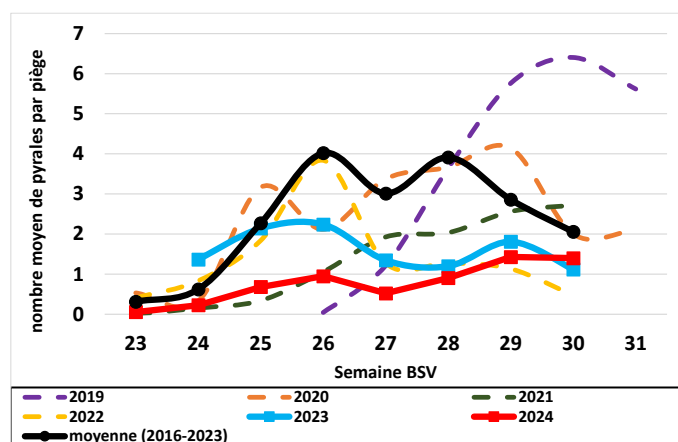
[Retour](#)
[sommaire](#)


Bilan régional des captures de pyrales et de sésamies

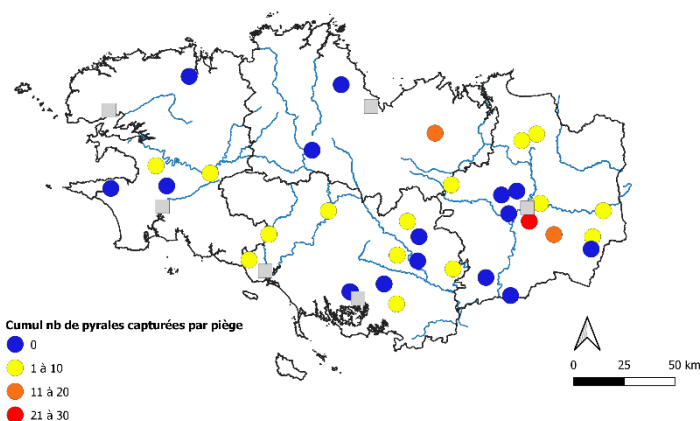
Pyrale :

Le début de vol de la pyrale est similaire à l'année dernière, autour du 10 juin. Les premières captures ont comme d'habitude démarré dans Morbihan et le sud Ille-et-Vilaine. Elles ont peu et faiblement progressé vers l'est. Un pic de capture, très faible, a été recensé vers la fin juin.

Au global, 2024 fait partie des campagnes ayant la pression pyrale la plus faible.



Graphique 2 : pluriannuelles de l'évolution hebdomadaire du nombre moyen de pyrales par piège positif.

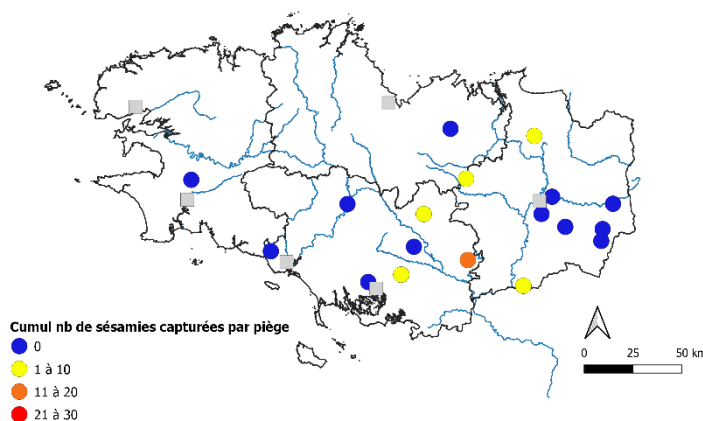


Carte 2 : Répartition des parcelles suivies pour le piégeage d'adultes de la pyrale.

Sésamie :

La sésamie est un autre insecte foreur proche de la pyrale. Sa présence est avérée depuis 2020 et son suivi est établi depuis 2021 par l'intermédiaire de pièges à phéromones et pièges lumineux.

Par rapport aux années précédentes, il s'agit globalement des mêmes secteurs de captures. La sésamie semble cependant s'installer dans le nord de l'Ille-et-Vilaine. Il est possible qu'elle soit présente dans les Côtes-d'Armor. Cependant, elle n'a pas encore été repérée dans le réseau BSV.



Carte 3 : Répartition des parcelles suivies pour le piégeage d'adultes de la sésamie.



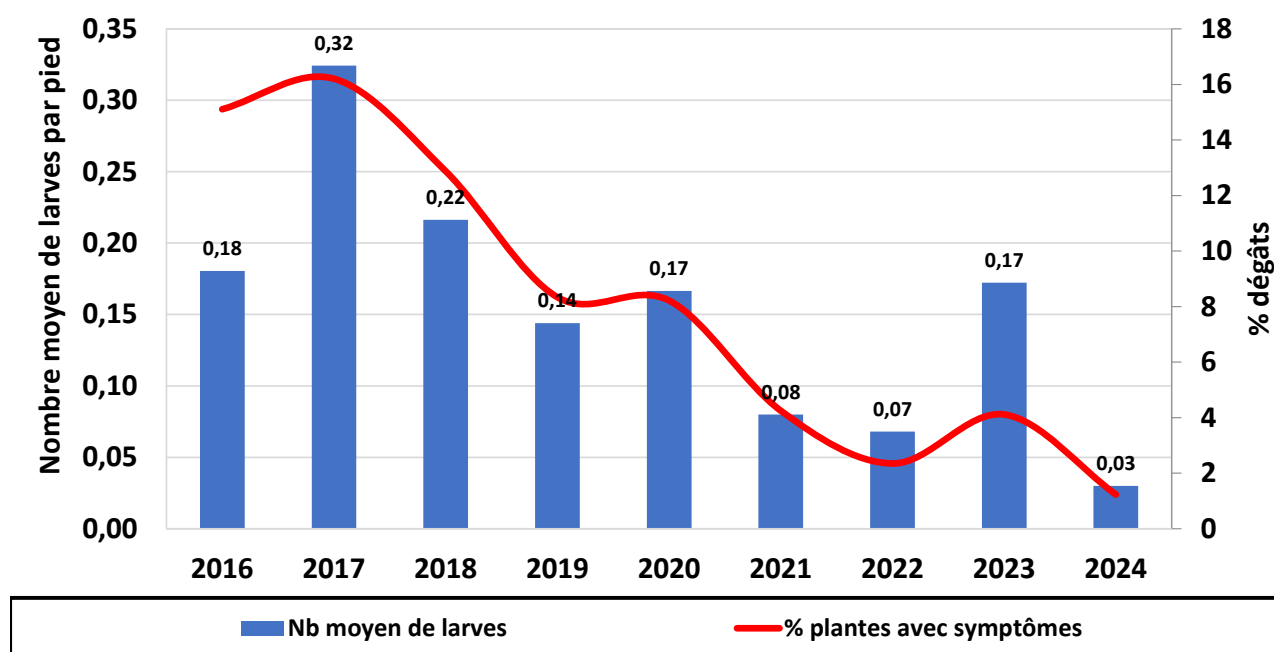
Bilan des infestations larvaires

Le suivi des infestations larvaires à l'automne est une notation qui permet :

- D'évaluer la pression de l'année écoulée (nb larves et dégâts).
- D'aider à estimer la pression potentielle pour l'année suivante.

Pour le maïs, on considère qu'au-delà de 0,8 larve de pyrale par plante, le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint. Entre 0,5 et 0,8 larve par plante, la vigilance doit être de mise. En dessous, la pression est considérée comme faible.

Sur la campagne 2024, dans le réseau BSV, très peu de parcelles avec des larves et/ou des maïs avec des dégâts ont été observées. Seules 4 parcelles en Ile-et-Vilaine et 1 dans le Morbihan ont été recensées avec de rares dégâts liés aux foreurs (<10% des maïs) et avec la présence de rares larves de pyrales (< 0.05).



Graphique 3 : Comparaison pluriannuelle du nombre de larve par plante, du % de plantes attaquées.

Ce bilan des infestations peut permettre d'anticiper les risques en termes d'attaques de pyrales pour la campagne suivante (2025). En effet, l'hypothèse sous-jacente est que les secteurs aux infestations larvaires les plus élevées correspondront sans doute aux zones dans lesquelles l'activité du ravageur sera la plus importante. Cependant, les conditions climatiques hivernales et/ou le **broyage des cannes post-récolte pourront diminuer ce risque**. En effet, bien que la larve de pyrale résiste très bien au froid, un hiver doux et pluvieux amènera au développement de pathogènes sur les larves, ce qui pourra amener à une réduction des populations au printemps.



Le broyage des cannes de maïs en post-récolte, suivi de leur enfouissement, constitue un élément de prophylaxie efficace pour abaisser le nombre de larves hivernantes dans les parcelles, et donc le risque pour la campagne suivante.



Chrysomèle du maïs (*Diabrotica vigifera vigifera*)

La chrysomèle des racines du maïs est un insecte originaire du continent américain introduit en Europe dans les années 90 qui s'est largement répandu, notamment dans les pays de l'Europe de l'Est (Cf. photo n°1).

Malgré la mise en place de mesures visant son éradication puis son confinement, cet insecte est aujourd'hui présent et installé en France (Alsace, Rhône-Alpes...).

Les dégâts qu'il occasionne aux racines de la plante de maïs, à laquelle il est inféodé, peuvent dans certaines conditions (stress hydrique ; verse en végétation), pénaliser fortement les cultures et leur rendement.

Classé comme organisme de quarantaine par l'Union Européenne, des évolutions réglementaires européennes et françaises ont conduit au cours de l'année 2014 à la sortie de ce statut et donc à l'abrogation des mesures de lutte obligatoires de *Diabrotica virgifera virgifera* (DVV).

Afin de poursuivre la lutte contre le développement de ce parasite en France mais aussi de suivre son évolution sur le territoire, la surveillance se poursuit via le réseau d'épidémiologie-surveillance en lien avec le suivi organisé chaque année par le Gnis au niveau national.

Au cours de la campagne 2024, la surveillance a été réalisée par la FREDON Bretagne. Pour cela, 5 pièges ont été disposés dans des parcelles en monoculture de maïs se trouvant à proximité des axes de communications (routes nationales, aéroports, ...) qui pourraient être des points d'entrées de DVV. Au final, comme par le passé, **aucune chrysomèle** n'a été piégée sur la région Bretagne.



Bilan désherbage

Les pluies de mai et juin ont permis d'avoir une bonne efficacité des traitements en pré-levée avec une humidité du sol constante. Néanmoins, les conditions d'applications étaient plus difficiles en raison du vent pour intervenir en post-levée. Globalement, le désherbage est correct, vigilance à la progression du ray-grass, PSD (notamment Digitaire) et du Datura encore bien présent sur la dernière campagne.

Les conditions météo du printemps particulièrement pluvieux n'ont pas permis d'atteindre les conditions optimales d'efficacité des passages mécaniques.

ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants : La FREDON Bretagne : https://fredon-bretagne.com/ La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne : https://bretagne.chambres-agriculture.fr/ La DRAAF Bretagne : https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/	
L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants : ARVALIS, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, D2N, EAS, EUREDEN, FREDON BRETAGNE, GARUN PAYSANNE, GN SOLUTIONS, HAUTOIS, INNOVAL, LE GOUessant LYCEE BREHOULOU, TERDICI, TERRES DE L'OUEST,	Pour recevoir gratuitement les BSV : Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : Formulaire pour envoi de mail Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures : Mail : Damien.leclercq@fredon-bretagne.com Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques. <i>Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.</i>
Direction de Publication Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES Contact : Claire Ricono Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41 Rédigé par : FREDON Bretagne 5, Rue A. de St Exupéry 35235 THORIGNE FOUILLARD Animateur Grandes Cultures—Damien Leclercq Tél : 07 63 57 60 84 Comité de Relecture : Arvalis, Chambres d'Agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL, FREDON Bretagne, Terres Inovia	